DLP-1-9-86067370 ISSN 0294 - 4693



vertissements agricoles



POITOU CHARENTES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

GRANDES CULTURES

BULLETIN N° 98 (16/86) du 27 AOUT 1986

Journée CIPHYSA-FREDEC 1986

Le Service Régional de la Protection des Végétaux et la Fédération Régionale de Défense contre les Ennemis des Cultures organisent

le Mercredi 3 Décembre 1986 au Lycée Agricole de MELLE (79)

leur réunion technique d'automne, dont le programme et les modalités de participation seront publiés ultérieurement.

D'ores et déjà, retenez la date du 3 Décembre 1986.

MAIS : En Sud Charentes populations anormales de cicadelles

COLZA : Desherbage d'automne. Fiche Ravageurs du Colza (à conserver)

LUZERNE A GRAINES : Surveiller les punaises dans les précoupes tardives

CEREALES

Persistances des herbicides : En raison de l'extrême sécheresse de l'été 1986, **la dégradation des** desherbants de type **atrazine, simazine, linuron, trifluraline, fluorochloridone, napropamide** a été freinée.

Si les pluies sont insuffisantes d'ici les prochains semis des dégâts sensibles pourront être observés. Il importe donc de réaliser un **labour profond** derrière les maïs, tournesols et colzas ayant reçu ces desherbant. Dans de telles situations, les desherbages de prélevée à l'aide de produits tels que le chlortoluron, le methabenzthiazuron et le neburon sont à éviter.

MAIS

CICADELLES

Situation : Des populations anormales de cicadelles sont observées depuis environ un mois dans le sud des Charentes avec pour conséquence le dessèchement des feuilles les plus basses.

Préconisation : La présence de ces insectes n'est pas anormale sur maïs, elle est généralement considérée comme mineure quant à sa nuisibilité. Toutefois en raison des populations exceptionnelles observées dans **certaines parcelles**, une intervention à l'aide de SERK à 1,5 l ha pour un volume de bouillie de l'ordre de 300 à 400 l/ha permettra de limiter ces populations si nécessaire.

Cette application nécessite l'utilisation d'un enjambeur et le volume de bouillie indiqué est essentiel pour toucher correctement l'ensemble de la plante. L'intérêt d'un tel traitement est toutefois très aléatoire.

COLZA

DESHERBAGE D'AUTOMNE

Pas de nouveauté en ce qui concerne les produits utilisables en traitements de pré-semis, pré-levée et post-levée, qui constituent la technique de base du desherbage colza.

Pour la **lutte contre la capselle**, 3 programmes peuvent être appliqués suivant la flore présente :

P. 57



Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt
SERVICE RÉGIONAL
DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
13, Rte de la Forêt BIARD
86000 POITIERS Tél 49.58.39.02

Publication périodique - Imprimerie de la Station Poitou-Charentes
Directeur Gérant : R. GUILLEMENET
CPPAP n° 1664 A.D.
Chèque bancaire ou postal à l'ordre du sous régisseur de recettes Avertissements Agricoles
Abonnement annuel 115 F.

Pré-semis incorporé	Post-semis	Post-levée précoce (cotylédons étalés - 1ère feuille pointante du colza)
TREFLAN 2 l	BUTISAN 1,5 l	
DEVRINOL 2 à 2,2 l	BUTISAN 1,5 l	
	BUTISAN 1,5 l	BUTISAN 1,5 l

INSECTES

La fiche jointe au présent bulletin vous sera utile pour toute la campagne.

Une erreur s'est glissée dans cette fiche. Le KARATE, dans la lutte contre le charançon de la tige, doit être utilisé à 0,15 l/ha et non pas 0,1 l/ha.

Altises :

L'efficacité des insecticides apportés au semis est tributaire des conditions météorologiques, leur action étant limitée en automne sec.

Dès la levée, surveillez votre culture :

- Observez vos plantes : intervenir si vous comptez **2 pieds sur 10 avec des morsures** nutritionnelles, **jusqu'au stade B 2** (2 feuilles vraies étalées).

Placez vos cuvettes jaunes dès la levée du colza : intervenir à **partir de 20 à 30 captures cumulées** après le stade B 2.

Pucerons cendrés :

Ces pucerons ont constitué, l'automne dernier, un réel problème pour le colza, justifiant un voir deux traitements. Ces parasites doivent être surveillés **dès la levée du colza.** Une intervention se justifie si vous observez **1 plante sur 5 colonisée.**

TOURNESOL

Par suite de la persistance du temps sec, la présence d'acariens a été notée sur des tournesols non irrigués, généralement en bordure de champ.

La plante prend un aspect plombé que l'on repère de loin ; il n'existe aucune donnée sur la nuisibilité de ces acariens, mais compte tenu du stade de la culture, il n'est pas utile d'envisager un traitement.

LUZERNE A GRAINES

Les luzernes non précoupés ou précoupés précocement ont généralement été récoltées où sont sur le point de l'être. La surveillance des insectes ne concerne maintenant que les luzernes précoupées tardivement.

Punaises mirides :

A surveiller dans les secteurs de Villefagnan (16), Ile d'Oléron (17), Melle (79) et Nord Vienne (86) jusqu'au stade 70 % de gousses brunes.

/ Pour consulter les Avertissements Agricoles par Minitel, faire le 36 15 puis EDIMK /

RAVAGEURS DU COLZA

Cherchez-les au bon moment...

A Levée — B_2 2 feuilles vraies — B_3 3 feuilles vraies — C_1 Reprise de végétation — D_1 Bouton accolé — T20 Tige à 20 cm — E Bouton écarté — F_1 1ère fleur ouverte — G_4 Siliques bosselées

Limaces

Larves de mouche du chou

Altises adultes

Larves d'altise

Charançons du bourgeon terminal

Pucerons cendrés du chou

Pucerons cendrés du chou

Gros charançons de la tige

Méligèthes

Charançons des siliques

Cécidomyies * des siliques

Dessins de A. GRAVAUD (Service de la Protection des Végétaux)

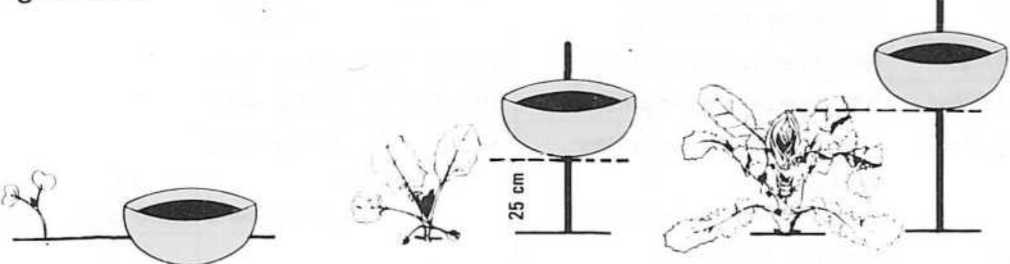
Période d'intervention — Présence du ravageur, il est trop tard pour traiter

* La lutte contre le charançon des siliques permet de limiter leurs dégâts.

... avec la bonne méthode...

Le piégeage ou technique de la cuvette jaune

- **Mise en place des cuvettes :** dès le semis, ou au plus tard à la levée dès les premiers réchauffements ; les installer à 10 mètres de la bordure, du côté d'un ancien champ de colza ; les remplir avec 1 litre d'eau et quelques gouttes de liquide vaisselle.
  Jusqu'au stade B2, la cuvette est enterrée, puis elle est placée à 25 cm de hauteur.
  Attention ! Le fond de la cuvette doit suivre le niveau supérieur de la végétation.



- **Surveillance** : 2 fois par semaine et tous les jours après les premières captures.
- **Insectes capturés** : grosse altise, charançon du bourgeon terminal, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

L'observation des plantes

- **Observez 50 plantes** au hasard sur l'ensemble de la parcelle.
- **Insectes :** grosse altise (larve et adulte), puceron cendré du chou, gros charançon de la tige, méligèthes, charançon des siliques.

... et comptez-les

P58

Avant de traiter, vérifiez si le compte est bon !

Ravageur	Observation des plantes	Piégeage "cuvette jaune"
Limace	dès les premiers dégâts, du semis au stade B2	
Grosse altise adulte	3 pieds/10 avec morsures nutritionnelles, jusqu'au stade B2	20 à 30 captures cumulées après le stade B2
Grosse altise larve	2 plantes/3 attaquées	
Puceron cendré	– automne 1 plante/5 colonisée – de C1 à 3-4 semaines avant la récolte : 2 colonies/m²	
Charançon du bourgeon terminal		notez les premières captures ; intervenez 10 à 15 jours après si le colza est au stade B3
Gros charançon de la tige	1 ponte/plante entre les stades C1 et T20	vous indique les premières arrivées vous pouvez alors aller observer
Méligèthe	– stades boutons accolés à D1 : 1 insecte par inflorescence – stades boutons séparés à E : 2 ou 3 insectes	
Charançon des siliques	stades boutons accolés à G4 : 1 insecte/plante	

Les produits de traitement

- **Contre les limaces**
  - appâts empoisonnés sous forme granulée, épandre régulièrement le soir (25 granulés par m²)
  - matières actives : mercaptodiméthur (3 à 5 kg/ha selon les spécialités commerciales)
    métaldéhyde (5 à 10 kg/ha selon les spécialités commerciales)
- **Contre les insectes**

Au semis		De la levé à la fin du repos hivernal		Produits utilisables (1)		A partir de la reprise de végétation			
Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Grosse altise	Charançon du bourgeon terminal	Matières actives	Spécialités commerciales	Charançon de la tige	Méligèthe	Charançon des siliques	Puceron
9 kg				*Benfuracarbe*	Oncol 5 G				
9 kg	9 kg			*Carbofuran*	Curater, Delex				
12 kg				*Furathiocarbe*	Deltanet				
10 kg				*Terbuphos*	Counter plus, Counter 2 G				
9 kg				*Thiofanox*	Dacamox 5 G				
		0,15 l 0,1 l		*Alphaméthrine*	Fastac Fastac 10	0,15 l	0,2 l 0,1 l	0,2 l 0,1 l	
				Bromophos	Nexion 25, Rhodianex, Sovinexion 25 } Nexion 40		2 l 1,4 l	2 l	2 l
				Bromophos Méthyl	Nexion EC 40		1,4 l		
		0,3 l	0,3 l	*Cyfluthrine*	Baythroid		0,2 l		
		0,15 l		*lambda Cyhalothrine*	Karate	0,1 l	0,1 l	0,1 l	
		0,25 l 25 g ma/ha		*Cyperméthrine*	Cymbush, Kafil super Nombreuses spécialités (2)	0,25 l	0,25 l 20 g ma/ha	0,25 l	
		0,3 l		*Deltaméthrine*	Décis Décis Flow	0,3 l 0,3 l	0,2 l 0,2 l	0,2 l	
				Dialiphos	Torak FD, Torak FBC		1,25 l	1,25 l	
		250 g ma/ha		*Endosulfan*	Nombreuses spécialités	400 g ma/ha	250 g ma/ha	600 g ma/ha	
		0,5 l		*Fenvalérate*	Sumicidin 10		0,4 l	0,4 l	
		0,2 l		*Fluvalinate*	Mavrik		0,2 l		
		200 g ma/ha		*Lindane*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		1,7 l		*Lindane huileux*	Lindex huileux, Tula 520 huileux	2,5 l	1,7 l		
		750 g ma/ha		*Malathion*	Nombreuses spécialités		750 g ma/ha		
		1,25 kg		*Méthidathion*	Ultracide 20 bouillie Ultracide 20 liquide	1,5 kg 1,5 l	1,25 kg 1,25 l		
		200 g ma/ha		*Parathion Ethyl*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion Méthyl*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
		200 g ma/ha		*Parathion huileux*	Nombreuses spécialités	300 g ma/ha	200 g ma/ha		
				Phosalone	Zolone Flo Nombreuses spécialités		1000 g ma/ha	2,5 l 1200 g ma/ha	1,2 l
				Pyrimicarbe	Pirimor, Pirimor G				0,5 kg
				Endosulfan + Thiométon	Serk				1,5 l
		1 l		*Lindane + Parathion Ethyl*	Sopragam	1,5 l	1 l		
		0,75 l		*Parathion Méthyl + Phosalone*	Fortène	1,5 l	0,75 l		

(1) Doses en l ou kg de produit commercial par ha.
(2) La dose de matière active par hectare mentionnée correspond à la dose de matière active la plus fréquente. Avant toute utilisation, vérifier la dose de produit commercial autorisée sur l'étiquette.

Liste arrêtée au 1.8.86 S.P.V.